

Madame la Présidente de l'UIP,
Honorables Présidents des Assemblées parlementaires,
Excellence Monsieur le Secrétaire Général de l'UIP,
Honorables Parlementaires,
Mesdames et Messieurs,

Au nom du **Parlement** de la République Démocratique du Congo, j'ai l'honneur de prendre la parole en cette **152^{ème}** Assemblée de l'Union Interparlementaire.

Je remercie le Gouvernement turc, son Peuple ainsi que les organisateurs de cette Assemblée pour l'accueil chaleureux dont a bénéficié la délégation de la RDC.

Le thème qui nous réunit aujourd'hui dépasse nos différences et nous rappelle une vérité essentielle : les décisions que nous prenons aujourd'hui façonneront le monde que nous léguerons aux générations de demain.

En effet, comment cultiver l'espoir là où règne la peur ? Comment consolider la paix là où crépitent les balles ? Et surtout, comment garantir la justice lorsque l'impunité devient la règle ?

Honorables Parlementaires,

Dans un contexte international marqué par la multiplication des conflits notamment en Afrique, en Europe et au Moyen Orient, l'aggravation des inégalités, l'urgence climatique et les profondes mutations technologiques, il devient impératif de renforcer la gouvernance mondiale et de réaffirmer notre engagement en faveur du multilatéralisme.

C'est dans cet esprit que la communauté internationale a adopté le Pacte pour l'avenir des Nations Unies ainsi que la Déclaration

sur les générations futures, qui invitent les décideurs à placer la justice intergénérationnelle au cœur des politiques publiques.

Honorables Parlementaires,

Cultiver l'espoir, c'est croire fermement en la possibilité d'un avenir meilleur, même dans l'adversité. L'espoir n'est ni une illusion ni une simple aspiration : il est une force mobilisatrice qui nous engage à agir et à transformer nos sociétés.

Consolider une paix véritable ne saurait se limiter à des déclarations d'intention. Il doit devenir un impératif d'action. La paix se bâtit par le dialogue, la tolérance et le respect des principes démocratiques. Elle s'enracine dans nos pratiques quotidiennes et dans notre volonté collective de coopérer.

Être juste pour les générations futures implique notamment : une gestion responsable et durable des ressources naturelles ; une lutte résolue contre l'impunité et la mise en œuvre de politiques publiques conciliant inclusion sociale, développement durable et prospérité partagée.

Face à ces défis, la position de la République Démocratique du Congo demeure constante et sans équivoque : la recherche d'une paix durable à travers notamment :

- Le respect strict de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États ;
- L'ouverture au dialogue dans le respect constitutionnel ;
- L'observation du droit international et des cadres régionaux dans la recherche de solutions durables ;
- La lutte contre l'impunité et contre les réseaux criminels transnationaux, véritables facteurs d'insécurité régionale.

Le Président de la République Démocratique du Congo, Son Excellence Monsieur **Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO** n'a cessé de promouvoir cette approche dans la recherche d'une solution durable à la crise dans l'Est de mon pays de suite de l'agression par le Rwanda et ses supplétifs de l'**AFC/M23**.

En effet, au mépris du respect de l'intégrité territoriale, du droit international et en violation flagrante des instruments internationaux et régionaux relatifs à la défense et à la protection des droits humains, le Rwanda agresse, de manière répétitive, la RDC et s'est engagé dans un pillage systématique des minerais commettant au passage des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité.

Ce conflit récurrent a, à ce jour, causé la mort de plus de **10 millions** de personnes, plus de **6,7 millions** de déplacés internes, des centaines de milliers de réfugiés dans la région, et les Nations Unies estime qu'une femme y est violée chaque quatre minutes. Bref, il s'agit ici de l'une des plus grandes catastrophes humanitaires des temps modernes.

Cette situation compromet gravement l'avenir des générations futures dans la sous-région.

Honorables Parlementaires,

Dans nos efforts collectifs pour cultiver l'espoir et consolider la paix, une réalité demeure préoccupante : la difficulté persistante à faire respecter les engagements internationaux librement souscrits. De nombreuses résolutions de l'ONU, plusieurs accords conclus entre différents pays, peinent à produire leurs effets sur le terrain faute de mécanismes efficaces de suivi et de volonté politique sincère.

Cette situation fragilise la crédibilité de notre ordre international et interpelle notre responsabilité collective à faire prévaloir le droit sur la force.

Il est dès lors impératif que nos Assemblées renforcent à repenser le multilatéralisme afin de dégager des synergies positives qui jetteront les bases d'un nouveau pacte pour un monde juste. Les générations futures ne devraient pas être les victimes des actes contre la paix que nous connaissons aujourd'hui.

Dans le même ordre d'idée, la diplomatie parlementaire ne saurait être considérée comme un simple complément à l'action diplomatique classique mais, un levier essentiel.

En effet, les parlements rapprochent les peuples, facilitent le dialogue et contribuent à transformer les tensions en opportunités de coopération.

Honorables Parlementaires,

Pour les générations futures que nous ambitionnons de protéger, nous n'avons pas le droit d'échouer et l'histoire jugera notre capacité à transformer nos discours en actes.

Pour mon pays, la République démocratique du Congo, cultiver l'espoir, consolider la paix et assurer la justice ne sont pas des concepts abstraits : ce sont des urgences vitales auxquelles le monde ne peut plus se soustraire.

Je vous remercie.